

Challenge Kiplin : Marche du 19 novembre



Challenge Kiplin : Marche du 19 novembre

Cette année, à l'occasion des semaines du Sociétariat, la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine, convie les personnes à marcher pour une bonne cause.

C'est dans le cadre du Challenge Kiplin que cette manifestation solidaire propose aux personnes de marcher avec pour objectif de remercier et soutenir les Sapeurs-Pompiers de son territoire.

Ces deux semaines du Sociétariat sont consacrées à l'engagement sur le territoire et à la façon dont chacun élu, salariés, sociétaires et partenaires peuvent s'engager pour agir dans l'intérêt de tous. Elles permettent aussi de mieux connaître les actions des Caisses Locales, le rôle des élus autour du modèle coopératif, des enjeux sociétaux et du sociétariat.

Le challenge Kiplin

Ce challenge Kiplin revient du 12 au 26 novembre et lors de ces semaines du sociétariat, elles permettent de faire bouger, marcher les sociétaires, les administrateurs, les équipiers...ce qui est toujours bien pour la santé.

Chaque caisse locale recrute ses marcheurs, élus, équipiers, sociétaires, clients, amis, pompiers....

Les caisses locales sont regroupées par département : Gironde, Lot et Garonne, Landes et Gers réunis.

Toutes les équipes marchent pour leur objectif global de nombre de pas.

L'atteinte de cet objectif conditionne le déblocage des fonds pour les associations retenues qui sont cette année

Les unions départementales des Sapeurs-pompiers du 33, 47, 40 et 32

Le planning :

Depuis le 2 novembre, les personnes peuvent s'inscrire sur l'appli Kiplin avec le code CA2022AQUI.

Du 12 au 26 novembre, les personnes sont conviées à en parler autour d'elles, à se préparer et surtout à enrôler.

Du 12 au 26 novembre, les personnes chaussent les baskets, et c'est parti

Au Centre de Secours de Cazaubon, mercredi 9 novembre, a eu lieu une réunion pour mettre en place la marche du samedi 19 novembre.

Ce jour-là, étaient présents Stéphane Clot (trésorier de l'amicale des Sapeurs-pompiers de Cazaubon), Delphine Bréant (Chef du centre de secours de Cazaubon), Florence Laplane (administratrice Crédit Agricole de Cazaubon), Karine Coelho (présidente de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Gabarret), Éric Peron (président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Castelnau d'Auzan Labarrère), Jean-Christophe Lassus (président de la caisse locale du Crédit Agricole de Gabarret), Pauline Delmas (administratrice du Crédit Agricole de Cazaubon), Marie-Thérèse Dugas (présidente de la caisse locale du Crédit Agricole de Cazaubon), Pascal Jedinak (administrateur de la caisse locale du Crédit Agricole de Cazaubon).

Les personnes présentes ont convenu d'organiser une grande marche solidaire et collective au profit des Unions des Sapeurs-pompiers du Gers et des Landes :

« Nous marcherons pour les Unions Départementales des Sapeurs-Pompiers du Gers et des Landes dès le 12 novembre et jusqu'au 26 novembre »

Cette marche est organisée par les Caisses locales du Crédit Agricole Aquitaine de Cazaubon et de Gabarret, l'Agence de Gabarret, les Amicales des Sapeurs-pompiers de Castelnau d'Auzan-Labarrere, Cazaubon et Gabarret.

Marche du 19 novembre

Le rendez-vous est fixé à la Maison du Tourisme et du Thermalisme à Barbotan les Thermes.

Le rendez-vous pour la 1re marche de 8 km est à 13 heures et le départ sera donné à 14 h 15.

Le rendez-vous pour la 2e marche de 4km est à 14 h 15 et le départ sera donné à 15 heures.

À l'issue de la marche un goûter sera offert.

Comment participer au Challenge ?

- 1) Il faut télécharger Kiplin sur votre smartphone
- 2) Créez son compte* avec le code CA2022AQUI
- 3) Reliez votre capteur à Santé (iOS) ou Google Fit (Android)
- 4) Dans l'onglet jeux rejoignez votre entité (le terme entité désigne un groupement de caisses locales) puis mettez-vous en équipe (5 membres maximum).

Si vous avez déjà un compte Kiplin

- 1) Connectez-vous à votre compte Kiplin avec vos identifiants sur votre smartphone.
- 2) Dans l'onglet Jeux Ajouter un jeu Renseignez le code : CA2022AQUI
- 3) Rejoignez votre entité puis mettez-vous en équipe de 5 membres maximum.

*Disponible sur tous les smartphones ; à partir de la version 6 d'Android et de la version iOS 13 (iPhone 6s et suivants).